

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR LA REALISATION DES MISSIONS DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS DU PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE SUR L'ANACARDE (PNRA)

### PROJET DE PROMOTION DE LA COMPETITIVITE DE LA CHAINE DE VALEUR DE L'ANACARDE (PPCA) EN COTE D'IVOIRE

#### 1 – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour atteindre les objectifs de productivité, de transformation et de commercialisation de l'anacarde qui est désormais une culture majeure en Côte d'Ivoire, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) a suscité et obtenu l'élaboration du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA). La mise en place du PNRA, assurée par des équipes transdisciplinaires de chercheurs ivoiriens, a été officialisée le 13 juillet 2017.

Pour sa mise en œuvre pendant les cinq (5) premières années, le PNRA bénéficie de l'appui financier de la Banque mondiale dans le cadre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) en Côte d'Ivoire. A cet effet, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), en charge de la mise en œuvre du PNRA, a signé avec les Institutions Nationales de Recherche Agricole (INRA), des contrats spécifiques. Cette contractualisation porte sur la mise en œuvre des activités de recherche relatives à quatre (4) axes du programme, structurés en huit (8) projets. Ceux-ci ont préalablement été analysés par des Comités Scientifiques et Techniques (CST) qui ont formulé, pour la quasi-totalité des projets, des révisions tant au niveau des offres techniques que financières.

Les ateliers organisés du 18 au 21 juillet et du 28 juillet au 2 août 2019 à Yamoussoukro ont permis (i) la consolidation et la validation des principaux outils du suivi et évaluation des projets et (ii) l'harmonisation des dispositifs expérimentaux déterminant les collaborations à opérationnaliser entre les Unités Opérationnelles (UOP) porteuses des différents projets, pour une mise en œuvre cohérente et efficace des activités.

Pour assurer la mise en œuvre effective de la totalité des projets du PNRA, la situation des plateaux techniques des UOP a été établie, au plan de leur fonctionnalité et de leur adéquation par rapport aux activités prévues, au cours d'une mission du 8 au 18 août 2019. La liste des équipements prioritaires pour chaque UOP a été définie et transmise au service de passation des marchés du FIRCA.

Les contrats signés avec les INRA impliqués dans la mise en œuvre du PNRA, dans le cadre du PPCA, prévoient un suivi semestriel des activités pour chacun des projets. Conformément à cette disposition contractuelle, le FIRCA envisage d'organiser deux missions de suivi-évaluation de l'exécution des activités des projets du PNRA, au titre de l'année 2020.

Les présents termes de référence (TDR) ont pour but de préciser les modalités d'exécution de ces deux missions de suivi-évaluation.

#### 2 – OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS

##### 2.1 – Première mission de suivi-évaluation

###### 2.1.1 – Objectif global

L'objectif global de la première mission, est d'apprécier l'évolution de la mise en œuvre des projets et de formuler au besoin, des recommandations permettant l'atteinte effective des objectifs.

#### 2.1.2 – Objectif spécifique

Il s'agira de vérifier l'exécution des activités prévues dans l'offre technique de chaque projet, en rapport avec le chronogramme.

#### 2.1.3 – Résultats attendus

Quatre principaux résultats sont attendus au terme de la première mission :

- **Résultat 1.1** – La situation du déploiement des moyens humains et matériels définis dans les contrats est connue.
- **Résultat 1.2** – L'état d'exécution des huit (8) projets du PNRA et sa conformité par rapport à l'offre technique validée de chaque projet est disponible.
- **Résultat 1.3** – Le niveau d'implication des différents partenaires et des bénéficiaires dans la mise en œuvre de chaque projet est établi.
- **Résultat 1.4** – Des recommandations sont formulées pour améliorer la qualité d'exécution des projets.

### 2.2 – Deuxième mission de suivi-évaluation

#### 2.2.1 – Objectif global

L'objectif global de cette deuxième mission, est d'apprécier la contribution de chaque projet du PNRA au développement de la Filière Anacarde en Côte d'Ivoire.

#### 2.2.2 – Objectif spécifique

Il s'agira d'évaluer les performances des activités mises en œuvre au niveau de chacun des projets.

#### 2.2.3 – Résultats attendus

Les résultats attendus au terme de cette deuxième mission sont les suivants :

- **Résultat 2.1** – Le bilan de la mise en œuvre des activités de chaque projet est établi.
- **Résultat 2.2** – Les données issues des activités de recherche, telles que prévues par les chronogrammes et les cadres de résultats des projets, sont disponibles.
- **Résultat 3** – Des recommandations sont formulées pour améliorer la conduite des recherches pour l'année 2021.

### 3 – CHAMP DES MISSIONS

En fonction des objectifs de chaque mission, l'accent sera mis sur certains paramètres de mise en œuvre des huit (08) projets du PNRA, conformément à l'offre technique validée de chaque projet :

- le déploiement effectif des moyens humains et matériels définis dans les contrats de prestation
- le bon déroulement des prestations et de leur conformité par rapport à l'offre technique validée de chaque projet et au chronogramme des activités
- le niveau d'atteinte des résultats et la documentation des écarts par rapport aux prévisions
- le niveau d'implication des différents partenaires et des bénéficiaires dans la mise en œuvre de chaque projet
- la prise en compte des recommandations concernant l'harmonisation des dispositifs expérimentaux, lors de l'atelier du 29 juillet au 2 août 2019

- la documentation correcte et régulière des outils du suivi et évaluation des projets à transmettre au FIRCA
- les effets/impacts intermédiaires des projets à ce jour.

#### **4 – METHODOLOGIE DE LA MISSION**

Chaque mission de suivi-évaluation sera conduite par une équipe de quatre (4) consultants individuels, qui proposera au FIRCA, la méthodologie qu'elle compte utiliser pour réaliser la mission et produire les résultats attendus dans les délais impartis. Cette méthodologie et le plan de travail y afférent seront adoptés d'accord parties avec les consultants.

En outre, elle pourra soumettre au FIRCA, ses observations sur les TDR et proposer les amendements qu'elle juge pertinents pour l'atteinte des objectifs de la mission.

Néanmoins, la démarche méthodologique, sans être exhaustive devra reposer sur quatre étapes.

##### **4.1 – Organisation d'une réunion de lancement**

Les missions débuteront par une réunion de lancement qui a pour objectifs de : (i) s'assurer d'une compréhension commune des termes de référence, notamment les cahiers de charges des consultants ; (ii) valider le calendrier d'exécution, notamment les étapes critiques de restitution et de dépôt des rapports provisoire et final ; (iii) échanger sur les modalités pratiques de la collecte des données et de l'élaboration du rapport ; (iv) prise de contact des consultants avec l'équipe de coordination du PNRA dans le cadre du PPCA et remise des dossiers de chaque projet à chaque consultant (contrat des projets, plan de démarrage, rapports de synthèse des missions et ateliers précédents, etc.) ; (v) convenir des aspects logistiques.

Cette réunion de lancement, sera organisée par le Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières du FIRCA.

##### **4.2 – Finalisation de la méthodologie de travail**

La méthodologie de conduite du travail (collecte, traitement et analyse des données) incluant la première version des outils de collecte, sera validée par le FIRCA.

##### **4.3 – Travail de terrain**

La mission de terrain permettra le recueil et l'analyse des données. Au cours de cette étape, l'accent sera mis sur la vérification du déploiement effectif des moyens humains et matériels, l'état d'avancement des activités, l'implication des partenaires et des bénéficiaires et le niveau d'atteinte des résultats intermédiaires et les raisons des écarts éventuels.

##### **4.4 – Préparation du rapport et restitution**

La préparation des rapports et restitution qui consistera en : (i) la présentation des premières conclusions, après la phase de terrain, au cours d'une réunion au FIRCA, (ii) l'élaboration des rapports provisoires de la mission et (iii) l'approbation des rapports provisoires et élaboration des rapports finaux.

#### **5 – CALENDRIER DE LA MISSION**

La durée prévisionnelle des missions est de **30 jours calendaires** (y compris les délais de route et de rédaction des rapports provisoires et définitifs) pour les huit projets. La phase de terrain prendra **sept (07) jours** par mission. Ces missions de suivi-évaluation seront réalisées, comme suit :

- première mission : du **02 au 09 août 2020**
- deuxième mission : du **08 au 16 janvier 2021**.

La responsabilité de chaque projet sera confiée à un consultant individuel, mais tous les consultants participeront aux visites des sites de réalisation de chaque projet. La charge globale de travail, pour les deux missions de

suivi-évaluation des huit projets, est de **cent-dix (110) hommes-jours**. Chaque consultant proposera au FIRCA pour validation, un chronogramme détaillé des différentes phases du déroulement de chaque mission. Le programme précis sera disponible, au moins deux semaines avant le démarrage de chaque mission.

## **6 – PROFIL DES PRESTATAIRES**

Chaque mission sera confiée à quatre (4) consultants individuels ayant une solide expérience dans des projets similaires. Les consultants devront être titulaire d'un Doctorat ou équivalent (au moins BAC+7) et avoir un grade A (Professeur titulaire, Directeur de Recherche, Maître de Conférence ou Maître de Recherche). Les consultants, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) années dans les spécialités suivantes, seront recrutés à **raison d'un consultant par spécialité** :

- **Agro-physiologie (lot 1)**
- **Agro-industrie et Technologie agroalimentaire (lot 2)**
- **Défense des cultures (lot 3)**
- **Génétique et Biotechnologie végétale. (Lot 4)**

La justification d'une bonne connaissance de la Filière Anacarde (enjeux actuels) par les consultants, sera un atout majeur. Ils seront sélectionnés sur la base de leurs connaissances et leurs compétences spécifiques et transversales, ainsi que sur leur expérience avérée en matière de suivi et évaluation de projets de recherche-développement.

Le spécialiste en Défense des cultures sera chargé de la rédaction du rapport de synthèse.

## **7- LIVRABLES ATTENDUS**

Au terme de chaque mission, les consultants élaborent les livrables suivants :

- Pour chaque projet, un aide-mémoire indiquant les premières conclusions de la phase terrain, sous format physique ou électroniques (Word ou PowerPoint)
- un rapport individuel par projet relatant de façon structurée et compréhensible, l'état de mise en œuvre de chacun des huit projets (trois exemplaires), en versions papier et numériques (Word et PDF)
- un rapport général des huit projets (trois exemplaires) en versions papier et numériques (Word et PDF), rédigé par le spécialiste en Défense des cultures
- une photothèque des produits et différents sites de mise en œuvre des projets.

## **8- METHODE DE SELECTION DES CONSULTANTS**

Le recrutement se fera suivant se fera selon la méthode de sélection de consultants individuels par Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'investissement(FPI) de juillet 2016 mis à jour en Novembre 2017 et Août 2018.

### **1. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERETS**

Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre **un dossier de manifestation d'intérêts, par lot de leur choix**, comportant **des informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission à savoir** :

- **une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Exécutif du FIRCA, indiquant le lot ou la spécialité.**
- **Un Curriculum vitae certifié sincère,**
- **copie du diplôme.**

**Pour chaque mission similaire réalisée, le candidat devra fournir les informations sûres :**

- la description de la mission ;
- les prestations réalisées ;
- les références du commanditaire de la mission (Client).

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et adressées au Directeur Exécutif du FIRCA au **plus tard le jeudi 23 juillet 2020 à 10 heures 30 minutes**, sous pli fermé, en **cinq (5) exemplaires** (1 original et 4 copies), portant la mention : « manifestation d'intérêts pour le recrutement de consultants pour la réalisation des missions de suivi-évaluation des projets du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) **avec indication du lot ou de la spécialité** » et déposées à l'adresse géographique indiquée ci-après :

**Secrétariat du Chef de l'Unité Marchés et Conventions (UMC) du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) sis aux II plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO IVOIRE 01 BP 3726 Abidjan 01 Tél. (225) 22 52 81 81/ Fax (225) 22 52 81 87, Porte 1.14.**

Les dossiers de manifestations d'intérêts reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet au Secrétariat du Chef de l'Unité Marchés et Convention (UMC). L'ouverture des plis aura lieu le **jeudi 23 juillet 2020 à 11 heures 00 minute** à la salle de réunion du FIRCA sise à l'adresse susvisée en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser au Secrétariat du Chef de l'Unité Marchés et Convention (UMC), à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de **9h à 12h et de 15h 17h**.

***N.B : un candidat ne peut être attributaire de plus d'un lot.***